

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 6

Artikel: Restauration de la cathédrale : suite
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les trois candidats au Conseil national.

(Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son.)

PREMIÈRE CLOCHE.

Rambert, député.

N'a pas de titres aux suffrages des électeurs. Il est trop jeune et manque d'expérience. C'est un mômier et l'une des colonnes de l'église libre.

Il n'est ni radical ni conservateur, ni chair ni poisson, couleur Cérésole.

Le citoyen Rambert est un aristocrate de la pire espèce, un gant jaune.

Borgeaud, colonel.

Est payé pour rester à Lausanne où sa présence est indispensable, soit comme chef de l'infanterie, soit comme instructeur-chef.

Champion des incompatibilités en 1851, il manque à ses principes en acceptant sa candidature. Le héros du Tonale est un mauvais républicain puisqu'il a acclamé l'empereur à Thonon.

Son rapport sur le projet Welti n'a, outre la guerre échevelée, dans l'ombre et la pénombre, d'autre mérite que celui d'une ponctuation classique.

Le citoyen Borgeaud a l'esprit méticuleux, systématique, mathématique, logarithmique.

Il saura faire une phrase et jamais une loi. Il représenterait à Berne une seule chose : la haine pour les Allemands.

Jules Eytel.

Est trop versatile. Il a été de l'Helvétia, de la révision, du radicalisme pur, et maintenant il cherche à embrouiller les cartes.

Il est trop idolâtre de la Constitution fédérale et des causes ferrugineuses où il est intéressé. Il n'a qu'un seul talent, celui de semer la division.

S'il arrivait aux Chambres fédérales, dans six semaines nous aurions les baillis fédéraux. C'est un homme politique usé.

SECONDE CLOCHE.

Rambert, député.

Est intelligent, instruit et capable. A le cœur droit et des idées généreuses.

Orateur facile et modéré, il saura, par son talent et l'agrément de son commerce, conquérir une place honorable dans les Conseils du pays.

Borgeaud colonel.

Enfant du peuple, il a des idées essentiellement démocratiques. Il aime son canton par dessus tout

et nul mieux que lui ne saura résister à Berne aux envahissements de la centralisation.

Officier distingué, savant, il s'opposera avec énergie et autorité aux absurdités du projet Welti et surtout à l'instruction de l'infanterie par la Confédération, dont nous ne voulons absolument pas.

Son rapport sur la matière est clair, étudié et concluant. Les déductions en sont justes et élevées.

Outre les questions militaires, le citoyen Borgeaud est versé dans les sciences politiques et économiques qu'il discute avec aisance et conviction.

S'il n'a pas la verve d'un avocat il a plus de bon sens et de profondeur. Il faut non-seulement des langues à Berne, mais des sabres.

Jules Eytel.

Est indépendant, courageux et brave. C'est un homme fort.

Très au courant des questions fédérales, l'un des collaborateurs de la Constitution, il en défendra la lettre et l'esprit mieux que personne.

Il connaît à fond la composition des partis fédéraux et les ficelles de Berne.

Son savoir, comme homme politique, législateur et juriste, est incontestable et incontesté.

Le citoyen Eytel avec sa parole puissante, éloquente ; avec cette autorité que donnent l'expérience et le talent réunis, saura à Berne, tenir haut et ferme le drapeau du fédéralisme et celui du canton de Vaud.

Certifié conforme aux journaux et aux cancons.

Thermes de Lessus, Février 1870.

L. C.

Restauration de la Cathédrale.

VI

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, nous terminons nos articles sur la restauration de la Cathédrale, par les lignes suivantes empruntées au remarquable rapport que Monsieur l'ingénieur Chessex fit au Département des travaux publics, en 1866. C'est un exposé des plus intéressants sur l'architecture du moyen âge.

« L'art ogival a son berceau dans l'île de France et non point en Allemagne comme on le croyait jadis. Les premiers monuments construits dans ce style sont les cathédrales de Paris, de Chartres, de Bourges, de Soissons, etc. La Cathédrale de Paris est

commencée à la fin du XII^e siècle, et elle s'achève en 1235.

Peu à peu les provinces qui avoisinent le domaine royal s'emparent de ce mode nouveau de construction, et à la fin du 13^e siècle, il règne sans partage dans toutes les provinces du Nord, et pénètre en Allemagne et en Angleterre. Comme tous les modes d'architecture, le style ogival, dit gothique, traverse plusieurs phases ; il a sa période d'enfance qui est très courte si on ne lui rattache pas l'époque romane ; puis vient la brillante période, lorsqu'il a atteint son entier développement ; c'est alors que se construisent les magnifiques monuments que nous admirons aujourd'hui. Cette période dure tant que l'enthousiasme religieux des populations se soutient, c'est-à-dire jusqu'à la fin du 13^e siècle. Enfin commence la période de décadence pendant laquelle l'art primitif est négligé ; les constructeurs s'attachent à la recherche d'artifices de construction qu'on peut appeler des tours de force et qui ne donnent d'autre satisfaction que celle de la difficulté vaincue ; les constructeurs, en devenant trop habiles, perdent l'inspiration artistique. Cette période de décadence dure pendant les 14^e et 15^e siècles, jusqu'au moment où l'on reprend l'architecture antique.

Notre monument national appartient tout entier au 13^e siècle, car sa construction commence en 1235 et se termine en 1275.

Il est à remarquer que c'est au moment où de grandes cathédrales s'achèvent en France qu'on commence à reconstruire celle de Lausanne, après l'incendie qui avait consumé l'ancienne. Ne peut-on pas admettre que c'est au moment où des corporations d'ouvriers ne trouvant plus assez d'occupations en France sont appelées dans les plus riches diocèses des provinces avoisinantes : la Picardie, la Champagne, la Lorraine et la Bourgogne avec laquelle nous avons plus de relations qu'aujourd'hui.

Si du reste on compare notre Cathédrale avec les monuments français, on est frappé de la ressemblance qui existe entre les parties essentielles, et l'on ne peut nier que ce monument ne soit copié sur les monuments français et même construit par des ouvriers formés en France.

Le maître de l'œuvre, l'habile constructeur, n'a cependant pas servilement copié ; en bien des endroits du monument, il a laissé des traces d'éminentes qualités originales, comme artiste et comme constructeur (variété de piliers, dessin de la rose, etc., etc.) L'harmonie qui règne dans l'ensemble du monument, abstraction faite des malheureuses restaurations faites postérieurement, indique que la main d'un même maître a conduit les travaux pendant presque toute la durée de la construction, c'est-à-dire 40 ans.

On remarque que le monument a été construit pour obtenir tout l'effet à l'intérieur.

Les constructeurs du 13^e siècle n'avaient pas le choix des matériaux comme nous l'avons aujourd'hui ; ils devaient les prendre sur place, vu les dif-

ficultés du transport. Ils connaissaient si bien les qualités et les défauts de la molasse, qu'ils ont été très sobres de décorations extérieures.

La parenté de la cathédrale de Lausanne avec les monuments français du 13^e siècle étant établie, il s'agit de savoir de quelle importance est la flèche centrale de ces monuments.

Le dôme et la flèche qui surmontent la croisée du transept ne sont pas une création gothique ; il faut remonter beaucoup plus haut pour retrouver leur origine. C'est chez les monuments byzantins et romans qu'il faut chercher le plus grand développement du dôme central. Il est naturel que cette partie du monument ait été conservée par les maîtres du 13^e siècle, qui en modifièrent cependant la forme pour la mettre en harmonie avec le nouveau mode de construction. On remarque que les plans de ces maîtres ne se contentent souvent pas d'indiquer les tours de la face principale et la flèche centrale, mais en figurent à droite et à gauche du transept. Il est permis d'admettre que la cathédrale type aurait eu sept flèches. Cette cathédrale n'a jamais été exécutée, et tous les monuments français sont restés inachevés, faute d'argent. La flèche centrale paraît figurer généralement dans les plans du constructeur, mais, soit que de la conception à l'exécution, il se soit écoulé un temps très long, soit que l'argent ait manqué pour achever cette partie de l'édifice, quelques monuments français en sont totalement privés ; chez d'autres, le dôme et la flèche projetés sont réduits à une aiguille en charpente très légère, qui pénètre les toits de la nef et du transept. Il n'y a que la cathédrale d'Evreux, en France, dont la flèche centrale puisse être comparée à celle de Lausanne ; seulement celle d'Evreux est à jour, tandis que la nôtre est pleine.

En résumé, on voit que les constructeurs français, par raison d'économie et par prudence, atténuent le dôme et la flèche, de manière à rendre ces parties beaucoup plus légères ; le dôme disparaît d'abord et la croisée du transept n'est pas surélevée à l'intérieur, mais toutes les voûtes sont au même niveau et la flèche devient une légère aiguille en bois. Telles sont les flèches de Reims et de Paris. C'est surtout le cas pour les cathédrales qui se construisent plus tard ; la légèreté des points d'appui à l'intérieur devint telle que la flèche centrale fut forcément supprimée. Dans les derniers temps de la période ogivale, toute l'importance est acquise aux tours-clochers et la flèche centrale a disparu.

Le cas du dôme et de la flèche de Lausanne est donc extrêmement peu fréquent dans les monuments ogivaux ; on peut même dire que le dôme de Lausanne est unique, soit sous le rapport de la construction, soit sous celui de l'aspect architectonique ; aussi ne peut-on malheureusement plus le mettre en comparaison avec d'autres flèches semblables et déduire le degré de solidité.

Après cet exposé, M. Chessex passe à l'examen des différents modes qui pourraient être adoptés pour la réparation de la Cathédrale. Nous ne repro-

duisons pas cette partie du rapport essentiellement technique.

S'il nous parvient des renseignements propres à intéresser et à encourager le généreux élan de la famille vaudoise, dans le noble but qu'elle se propose, celui de la restauration de notre monument national, nous nous empresserons de leur ouvrir nos colonnes.

L. M.

Genève, 25 janvier 1870.

Mon cher Monsieur,

Voulez-vous me permettre de vous faire part de quelques réflexions que m'a suggérées la lecture d'un article sur la consommation de la houille en Angleterre, contenu dans votre numéro du 22 janvier.

D'abord, la force emmagasinée dans la houille est bien celle des rayons solaires, fixée par les végétaux du monde primitif. Dans des temps où l'homme n'existait encore que dans les lieux lointains de l'avenir, le soleil et la terre travaillaient ensemble à préparer pour l'hôte futur ces magasins de force disponible, de force solaire condensée, que nous appelons les mines de houille. Il fallait pour cela deux choses qui existaient pour lors sans aucun prix et dans une large mesure : de grands espaces sur lesquels la végétation put s'établir et du temps.

Rien ne prouve d'une manière certaine que l'humanité actuelle durera plus que les mines de houille. Si cela arrive, on peut entrevoir dès aujourd'hui où seront cherchés les sources de la force. Il n'est pas probable que le soleil en fournisse immédiatement la plus grande part, cela à cause de la grande surface disponible que l'emmagasinement de la force solaire exige. Mais il reste deux très grandes sources de force utilisable, l'une est la chaleur terrestre, et l'autre le mouvement de rotation du globe.

La force contenue dans la chaleur terrestre peut être recueillie en opposant les effets de deux températures différentes, au moyen d'appareils qu'il ne sera sans doute pas bien difficile d'imaginer. — Froid des montagnes et chaleur des plaines — chaleur des mines profondes et froid comparatif de la surface — chaleur des volcans et température beaucoup plus basse des lieux voisins. En même temps on apprendra à transmettre la force, avec peu de perte, à de très grandes distances.

Quant au mouvement de rotation du globe, ou pour employer le mot propre, à la force vive de rotation de la terre, ce trésor de force peut être utilisé au moyen des marées.

Pour ce qui concerne l'Angleterre, il faut tenir compte de la grande quantité de houille que ce pays exporte, et qui diminuera à mesure que d'autres pays développeront davantage leurs exploitations houillères. Puis j'estime que la conservation du caractère anglais aura beaucoup plus d'influence que celle de la houille sur l'avenir industriel de la Grande-Bretagne. Le problème général, pour ces messieurs, sera toujours de faire passer la plus grande somme totale de forces du dehors au dedans, et ils en trouveront les moyens.

Agréez, mon cher Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

M. THURY.

Dans son numéro du 30 décembre 1869, la *Gazette de Lausanne*, plongeant son regard perspicace dans l'avenir, disait : « Le froid reprendra avec plus d'intensité et de persistance dans la première et la deuxième dizaine de janvier, particulièrement du 4 au 15 ; neige vers les 2, 9 et 16. La troisième dizaine sera moins froide, assez agitée et plus humide. »

On sait cependant quelle douceur exceptionnelle de température a régné dans la première quinzaine de janvier. Il n'y a pas eu trace de neige, les 2, 9

et 16. La troisième dizaine a été plus froide et moins humide.

On peut se tromper en prédisant le temps, mais il est difficile de se tromper aussi complètement que la *Gazette*. Une déception pareille a dû porter un coup pénible à cette bonne vieille feuille toujours si confiante dans sa longue et prudente expérience.

Lè z'einfant san croïet tot parâi.

Acutadé-vâi stasse.

— Iô i-to z'u sta matenâ, que te n'i pas z'u au pridzo ? Tè l'avé-io pas de, di-vâi ? Iô i-to zu, dis ?

— L'è David que m'a de d'allâ avoué li, dévânt tzi leu, po djuî à la plliota.

— Et qu'as-tou gagni ?

— Gagnîvo cinq courtze, mâ en apri m'a tot railliâ.

— Vâi-tou ora, se t'età z'u au pridzo, te n'arâ pas perdu.

— Oi, mâ David ne lâi è pas z'u assebin, et m'a tot parâi gagni mè dix courtze.

L. F.

Une batterie d'artillerie au Furke-Pass.

Nous venions de nous asseoir sur la large galerie de l'auberge de Murren, admirant le Silberhorn et écoutant ses avalanches, lorsque tout à coup mon cousin, tournant la tête du côté du sentier qui arrive de Lauterbrunnen, s'écria :

— Mais, tiens, n'est-ce pas de l'artillerie qui monte ici ?

J'avais quitté mon régiment depuis deux mois, trop heureux de ne plus entendre parler canons, et voilà qu'en Suisse, à 4630 mètres au-dessus de la mer, pendant une promenade de vrai touriste, les canons me poursuivaient ! C'était jouer de malheur. Aussi fut-ce sans me déranger de ma chaise de bois que je laissai défiler devant l'auberge une batterie de montagne, une vraie batterie, comme celle que j'avais en Afrique en 1862, avec ses canons démontés portés à dos de mulets, avec ses caissettes à munitions et ses artilleurs armés de pelles et de pioches.

Une demi-heure après, entraient dans la galerie trois ou quatre officiers qui demandèrent des rafraîchissements, et certes ils en avaient le droit, car, en uniforme, venir si haut sans pouvoir s'arrêter quand on veut, s'habiller comme on aime et regarder où il plaît, ce doit être une corvée qui me rappelait certaines courses de la Kabylie, avec cette différence que le Djebbel-Gouffi ne se peut comparer à la Jungfrau.

Pour des officiers de milices, ces messieurs ne me parurent pas trop mal : ils se racontaient en riant les aventures d'un bivouac de la veille, quelque part entre Interlaken et Lauterbrunnen.

Je crus comprendre que leur batterie faisait partie de ce qu'on appelle dans le pays une école de recrues, où les artilleurs suisses ont la prétention de dresser, en cinq ou six semaines, quelques centaines de jeunes gens qui entrent au service n'ayant jamais vu un canon, et qui doivent en sortir sans se rendre bien compte de la manière dont on le charge.

Heureusement, je n'avais rien à voir dans leur artillerie ! Aux explications, que donna l'un deux à un bon vieux flegmatique Anglais, je compris que l'école, tirant à sa fin, les recrues des batteries de montagne faisaient une espèce de course, comme on dit qu'en font les pensionnats. Cette promenade finie, tous ces hommes, fiers de leurs lauriers et se croyant des foudres de guerre, devaient rentrer chez eux pour y reprendre qui sa charrue, qui sa boutique d'épicerie. Heureux pays, où l'on se figure faire des soldats en quelques jours !